

Suivi des programmes commerciaux

Introduction

Dans la décision D-2016-014, la Régie a autorisé, à titre de projet pilote pour une durée de deux ans, trois programmes commerciaux. Elle demandait, dans cette même décision, que Gazifère effectue un suivi de chacun des programmes selon les critères suivants :

- 1- Le programme commercial dédié aux immeubles multilogements
 - a. Pour chaque projet subventionné, un rapport sommaire indiquant les informations suivantes :
 - i. La description du projet, soit le nombre d'étages et d'unités et, le cas échéant, les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés;
 - ii. Le montant d'aide offert;
 - iii. Les évaluations effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur;
 - iv. L'analyse globale de la rentabilité;
 - v. L'analyse globale de l'impact tarifaire;
 - vi. Le détail des autres coûts associés au programme tels que, pour le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;
 - b. Pour l'ensemble des subventions offertes par le programme commercial dédié aux multilogements :
 - i. L'analyse globale de la rentabilité;
 - ii. L'analyse globale de l'impact tarifaire.

- 2- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel
 - a. Pour chaque programme :
 - i. Le nombre de participants;
 - ii. Les montants offerts;
 - iii. Le nombre de participants versus les dollars qui sont octroyés;
 - iv. L'analyse de la rentabilité et l'analyse de l'impact tarifaire du programme, en tenant compte d'un taux d'effritement associé à la consommation;
 - v. Le détail des coûts associés au programme tels que le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant;
 - b. Pour l'ensemble des subventions offertes par le programme commercial d'ajout de charges – secteur résidentiel :

- i. L'analyse de la rentabilité et de l'impact tarifaire prise au niveau global.
- 3- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial
 - a. Pour chaque programme
 - i. Le nombre de participants;
 - ii. La description du programme, soit les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés;
 - iii. Les montants d'aide financière offerts;
 - iv. L'analyse de rentabilité et l'analyse de l'impact tarifaire ;
 - v. Le suivi sur trois ans de l'obligation minimale annuelle et le respect de cette condition;
 - vi. Les autres coûts associés au programme tels que le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant.
 - b. Pour l'ensemble du programme commercial d'ajout de charges – secteur commercial :
 - i. L'analyse de rentabilité et de l'impact tarifaire prise au niveau global

1- Le programme commercial dédié aux immeubles multilogements

Deux immeubles se sont prévalus du programme en 2016. Il s'agit du deux immeubles situés l'un près de l'autre et avec le même entrepreneur.

415 Rue de l'Atmosphère	
La description du projet, soit le nombre d'étages et d'unités et, le cas échéant, les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés;	<ul style="list-style-type: none"> • 3 étages, 6 logements par étages pour un total de 24. • 1 client commercial pour le chauffage de la rampe extérieure, du garage et des espaces communs. • Chauffe-eau sans réservoir dans chaque logement. • 19 lignes BBQ, 1 cuisinière et 6 foyers.
Le montant d'aide offert	8024 \$, soit moins que le maximum possible de 18 000 \$
Les évaluations effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur	Option 1, compteurs au garage Lignes à gaz : 79 500 \$ Option 2, compteurs aux étages Ligne à gaz : 61 500 \$
L'analyse globale de la rentabilité	Voir analyse déposée comme pièces GI-7, document 3.1. À noter que l'analyse de rentabilité a été faite sur la base des informations connues au moment de

	déterminer l'aide au constructeur. À ce moment, aucun périphérique n'a été pris en compte dans l'analyse de rentabilité. Il appert que des périphériques sont installés dans les différents logements, ce qui mènera utilement à une rentabilité additionnelle.
L'analyse globale de l'impact tarifaire	Voir analyse déposée comme pièce GI-7, document 3.1.
Le détail des autres coûts associés au programme tels que, pour le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation de l'aide financière, le cas échéant	Aucun coût additionnel. Seul le démarchage usuel du client a été effectué.

425 Rue de l'Atmosphère	
La description du projet, soit le nombre d'étages et d'unités et, le cas échéant, les types et le nombre d'équipements et de sorties de gaz installés;	<ul style="list-style-type: none"> • 3 étages, 6 logements par étages pour un total de 24. • 1 client commercial pour le chauffage de la rampe extérieure, du garage et des espaces communs. • Chauffe-eau sans réservoir dans chaque logement. • 24 lignes BBQ, 11 cuisinières et 9 foyers.
Le montant d'aide offert	18 000 \$, équivalent à l'écart soumis par les entrepreneurs
Les évaluations effectuées par l'entrepreneur de Gazifère et par l'installateur du promoteur	<p>Option 1, compteurs au garage Lignes à gaz : 79 500 \$</p> <p>Option 2, compteurs aux étages Ligne à gaz : 61 500 \$</p>
L'analyse globale de la rentabilité	Voir analyse déposée comme pièces GI-7, document 3.2. À noter que l'analyse de rentabilité a été faite sur la base des informations connues au moment de déterminer l'aide au constructeur. À ce moment, aucun périphérique n'a été pris en compte dans l'analyse de rentabilité. Il appert que des périphériques sont installés dans les différents logements, ce qui mènera utilement à une rentabilité additionnelle.
L'analyse globale de l'impact tarifaire	Voir analyse déposée comme pièce GI-7, document 3.2.
Le détail des autres coûts associés au programme tels que, pour le démarchage, le financement, la contribution étalée, la promotion et l'évaluation	Aucun coût additionnel. Seul le démarchage usuel du client a été effectué.

de l'aide financière, le cas échéant	
--------------------------------------	--

De plus, et tel que requis par la Régie, Gazifère dépose également une analyse globale de ce programme commercial que l'on retrouve à la pièce GI-7, document 3.3.

2- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur résidentiel

Programmes	Nombre de participants	Montants offerts	Nombre de participants versus les dollars octroyés	Analyse de rentabilité et analyse de l'impact tarifaire, selon un scénario de base et un scénario avec effritement de 1 % par année
Cuisinière	7	1 050 \$	1 050 \$/7 = 150 \$	GI-7, documents 3.4 et 3.5
Sécheuse	0	0	0	s.o.
Chauffe piscine	5	7 500 \$	7 500 \$/5 = 1500 \$	GI-7, documents 3.6 et 3.7
Appareil de chauffage mural à ventilation directe	0	0	0	s.o.
Chauffe-eau instantannée sans réservoir	3	1 650 \$	1 650 \$/3 = 550 \$	GI-7, documents 3.8 et 3.9
Chauffe-eau 50 gallons « power vent »	5	4 000 \$	3 200 \$/5 = 800 \$	GI-7, documents 3.10 et 3.11
Fournaise 96 % efficacité	7	17 500 \$	15 000 \$/7 = 2 500 \$	GI-7, documents 3.12 et 3.13
BBQ	4	600 \$	600 \$/4 = 150 \$	GI-7, documents 3.14 et 3.15

À noter :

- Cuisinières/BBQ : trois consommateurs ont utilisé la combinaison cuisinières/BBQ
- Fournaise 96 % efficacité/Chauffe-eau 50 gallons « power vent » : un consommateur a utilisé cette combinaison
- BBQ : un consommateur a utilisé une faille dans notre publicité internet du début pour requérir une subvention pour une combinaison foyer/BBQ. Après discussions, nous avons conclu avec le client que le site portait à confusion sur le BBQ mais non pas sur le foyer. Nous lui avons alors octroyé la subvention pour le BBQ bien que cela soit contraire aux règles autorisées par la Régie. Le site internet a été modifié dès lors et aucun autre cas de ce type ne s'est présenté à compter de ce moment. À noter que Gazifère a refusé plusieurs demandes de financement pour les foyers et les BBQ en lien avec les règles mise en place dans le cadre de ce programme.

- Le taux d'effritement utilisé arbitrairement par Gazifère est de 1 % par année. L'objectif est de donner une vision de l'impact à la Régie, étant donné que Gazifère n'a aucune étude concernant l'établissement de tels taux. Ce taux est donc uniquement utilisé à titre informatif.

De plus, Gazifère dépose comme pièces GI-7, documents 3.16 à 3.19, quatre analyses de rentabilité globales. Deux scénarios de base, avec et sans effritement ainsi que deux scénarios avec les coûts des dépenses d'exploitation de 2016 intégrées, évaluées à 2 380 \$, selon un scénario avec et sans effritement.

3- Programme dédié à la diversification de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur commercial

Ce programme n'a pas été véritablement lancé en 2016, notamment par le manque de ressources des ventes dans le secteur commercial.

Conséquemment, aucun projet ne s'est concrétisé et aucun coût n'a été engendré.